

CABA

Des aides pour renforcer l'attractivité de sept communes

Jeudi 13 juillet 2023, les élus de sept communes de la CABA, lauréates des programmes « Petites Villes de Demain » et Opération de Revitalisation du Territoire, ont signé deux conventions avec l'État et le Département.

Le programme national « Petites Villes de demain » (PVD) et « Opération de revitalisation du Territoire » (ORT) dites « chapeau » qui s'étend jusqu'en 2026, est destiné à 26 communes cantaliennes qui présentent des fragilités. La candidature groupée de 7 communes de la CABA a été validée, l'heure est à la mise en lumière des plans d'action lauréats, qui ont été chiffrés dans leur globalité, à 14 millions d'euros.

Le point de vue du Conseil départemental

Co-signataire des conventions, le Conseil départemental, représenté par Isabelle Lantuéjoul, de rappeler qu'il sera en soutien des opérations. « Des référents pour aider dans l'ingénierie seront nommés dans nos services. De plus, la banque des territoires par une convention de 3 ans, renouvelable une fois, met à disposition une enveloppe de 85 000 euros par territoire. Sept villes de la CABA et 26 villes du Cantal ont été sélectionnées pour une enveloppe totale de 765 000 euros sur 6 ans ».

Le dispositif de l'État

Au-delà de cet exercice qui peut paraître un peu technocratique, ces conventions sont des outils qui vont permettre de réaliser une densité de programme d'actions assez rare, selon le préfet, Laurent Buchaillat « Ces conventions dites « Chapeau », définissent une stratégie globale à l'échelle intercommunale. L'une d'elles est relative aux communes » Actions cœur de ville « d'Aurillac et d'Arpajon-

Derrière ce dispositif, un mot est au cœur de l'enjeu : attractivité ».

Un programme en trois phases

La première étape a mené les élus à poser les objectifs stratégiques avec l'idée que ces actions ont toutes un retentissement sur les bassins de vie. « Car il y a 25 communes à la CABA qui ont, elles aussi, beaucoup de besoins. Les choix que nous avons faits ont été pensés solidairement », soulignait Jean-Luc Lentier, maire de Vézac et vice-président en charge du développement communal. L' élu précisait la complémentarité avec le programme « Action cœur de ville », ciblé sur les villes moyennes et qui concerne Aurillac et Arpajon-sur-Cère.

44 opérations retenues

Le plan d'actions prévisionnel 2023-2026 comporte 44 opérations dans les sept communes. « Les orientations stratégiques ont été définies par la CABA. Elle favorisent le cadre de vie, la jeunesse et le grand âge, le tissu économique, le bien vivre ensemble et la transition écologique ». Avec l'appui des partenaires, des bureaux d'études et du chef de projet (poste financé à 75% par l'État), les deux conventions ont pour ambition d'améliorer la vie des habitants. « Pour exemple, on peut parler de la salle multigénérationnelle d'Ytrac ou de la création de l'espace ludique dédié à la pratique du VTT à Saint-Simon », expliquait en préambule Christian Poulhès, maire de Naucelles.

La CABA, ainsi que les communes de Jussac, Naucelles, Saint-Paul-des-Landes, Saint-Simon, Sansac-de-Marmiesse, Vézac et Ytrac, ont été retenues dans le cadre du programme national « Petites villes de demain ».

Jussac

Grâce à un atelier participatif mené en 2020, une feuille de cadrage a été établie. Deux ans plus tard, 10 fiches actions et 8 thématiques ont été élaborées. À ce jour, la restructuration du centre bourg et celle du pôle enfance sont en cours. Un projet de béguinage pour les jeunes aînés est à venir.

Naucelles

Le dossier le plus connu est celui de la route départementale 922 sur laquelle circulent 10 000 véhicules par jour. L'enjeu est pour les habitants de voir des mobilités apaisées. Un espace cyclable sécurisé pour rejoindre d'un côté, Reilhac et l'agglomération de l'autre. Accueil d'un projet d'un restaurant et d'une brasserie. Un autre projet d'un tiers lieu qui accueillerait l'activité culturelle des microfoies.

Saint-Paul-des-Landes

La maire Patricia Bénito détaille ses quatre fiches action : la rénovation énergétique du bâtiment scolaire, la restructuration du centre bourg et l'aménagement du parking attenant la salle des fêtes. « Avec le CAUE nous avons travaillé sur la création de liaisons douces entre les hameaux alentour. Mais notre projet le plus abouti est la création du pôle enfance jeunesse et une microcrèche



Les sept signataires autour de Laurent Buchaillat et d'Isabelle Lantuéjoul. Marie Boudon.

devenu trop exigü avec environ 150 repas par jour. « En août, les préfabriqués devraient être détruits et les travaux devraient commencer ».

Saint-Simon

5 projets portés par la commune : une promenade en berges de la Jordanne, la rénovation énergétique de la mairie, l'agence postale et les habitats locatifs « qui date de 1920 ». Le réaménagement du centre de loisirs intercommunal avec la réalisation d'un préau et d'une salle de restaurant. « Notre restaurant a fermé la semaine dernière et comme c'était lui qui faisait manger les enfants du centre de loisirs, nous devons repenser ce pôle », souligne la maire Nathalie Gardes. Le projet le plus avancé à ce jour est la zone de pratique VTT sur les communes de Saint-Simon et

les deux sites d'Aygueparse et bourg de Velzic.

Sansac-de-Marmiesse

Le maire Michel Baissac précise que 300 personnes ont participé aux ateliers publics pour élaborer un plan guide. Il en est ressorti l'aménagement du centre bourg, la restructuration du groupe scolaire, la construction d'une nouvelle école élémentaire ainsi qu'une salle d'accueil périscolaire. « La création d'un réseau de chaleur bois pour alimenter nos bâtiments communaux permettra de s'affranchir d'une chaudière au fioul qui a 30 ans ». Enfin, un compromis de vente est signé par la mairie qui permettra la mise en place d'une épicerie, boulangerie, pâtisserie.

Vézac

augmenté (de 100 à 130 élèves à l'école cette année). « C'est surtout la surpopulation en maternelle qui a fait que nous avons dû refuser de nouveaux élèves cette année ». Les trois fiches projets essentielles sont la rénovation énergétique de l'école primaire, la mise en place d'une classe passerelle entre la microcrèche et la maternelle « Un projet de 800 000 euros ». Enfin, l'ORT servira à améliorer l'habitat locatif..

Ytrac

L'important pour les élus ytracois Bernadette Ginez est de développer la mobilité douce entre le bourg, le Bex et Espinat. Autres fiches action : la valorisation du patrimoine forestier à travers la forêt de Braniel et l'amélioration énergétique des bâtiments du Dojo et des deux pôles scolaires.